



L'essentiel du CE Normandie Centre

- État d'avancement de la nouvelle organisation de l'UI Normandie : Les évolutions au fil des CE

Rappel des épisodes précédents :

Le contexte est celui de la baisse des effectifs (41 % de départs naturels à l'UIN d'ici 2017), de la lutte face à une concurrence exacerbée, d'une économie française déprimée.

Il s'agit donc dans un premier temps de réorganiser toutes les activités nécessitant une présence physique sur le terrain (toute l'intervention, mais aussi les chargés d'affaire, les intervenants logistiques, la VQSE, toutes activités dites « adhérentes ») et de renforcer la proximité managériale. Trois AGIL (Agences d'Intervention Locales) devaient donc en principe voir le jour à l'UI Normandie.

Dans un deuxième temps (mais également en parallèle) des chantiers de mutualisation des activités dites « non adhérentes » au terrain seront ouverts : Relation qualité fournisseur, Conduite d'activité, etc....

La CFE-CGC a montré à plusieurs reprises son étonnement face à la création d'une AGIL Eure-Orne : et a annoncé sa préférence pour une organisation à 2 AGIL : (Une AGIL Basse Normandie et une AGIL Haute Normandie) avec pour avantages par rapport à l'organisation à 3 AGIL :

- de s'appuyer sur le réseau routier existant
- d'avoir toutes les compétences techniques présentes dans chaque AGIL
- Une entraide simplifiée entre les différents groupes

LA CFE CGC a également attiré l'attention à plusieurs reprises de l'intérêt d'avoir une animation métier bien construite, notamment dans le cas des groupes d'intervention multi activités, le chef de groupe n'étant pas en capacité d'assurer seul l'animation de la totalité des métiers de l'intervention.

Les évolutions notoires présentées lors du CE du 29 janvier

Organisation :

La direction s'est approchée de la position de la CFE-CGC en termes de territoire des AGIL en évoluant vers une organisation à 2 AGIL : Une AGIL Basse Normandie et une AGIL Haute Normandie. Chaque AGIL sera pilotée par un directeur d'AGIL, un adjoint disposant de compétences complémentaires à celle du directeur de chaque AGIL sera recruté.

Animation métiers :

Ce point a été fortement travaillé et devrait désormais donner satisfaction. L'organisation de l'animation métiers se déroulera sur un cycle hebdomadaire :

- Une animation centralisée se réunissant le vendredi pour définir l'animation métier de la semaine à venir.
- Un volet animation métiers dans chaque comité de département hebdomadaire le mercredi
- Un volet animation métiers dans chaque brief d'équipe du jeudi.

A noter que chacun des 2 directeurs d'AGIL a la responsabilité de l'animation de 2 métiers sur les 4. La déclinaison dans chaque groupe est assurée par le manager, son adjoint et les soutiens. Les chargés d'affaire d'une équipe multi activité pourront participer aux briefs d'une équipe CAF.

Les questions de la CFE CGC lors de ce CE :

1°) L'acquisition de compétences additionnelles sera proposée aux salariés volontaires. Quel dispositif d'accompagnement sera mis en place pour susciter ce volontariat ?

Pas de réponse formelle apportée par la direction. LA CFE-CGC abordera ce point lors des négociations sur les promotions 2014.

encore sur une classification en bande D alors que leur activité est celle d'un DBIS. A quand une reconnaissance formelle sur ce niveau de DBIS ?

Pas de réponse explicite apportée par la direction. LA CFE-CGC abordera également ce point lors des négociations sur les promotions 2014.

3°) Quelle reconnaissance pour les cadres actuellement positionnés en 3.2 sur des groupes à portée managériale importante ? 2°) Beaucoup trop d'adjoints de chefs de groupe sont

Pas de réponse explicite apportée par la direction. LA CFE-CGC abordera ce point lors des négociations sur les promotions 2014.

En ce qui concerne les fonctions back office et les fonctions transverses, le Do s'est dit très favorable aux coopérations transverses sur le territoire entre les deux UI. Notre appréciation est que la « coopération » sera telle dans quelques temps entre les deux UI que l'on se dirigera naturellement sur une fusion prévisible ...

■ Les activités sociales et culturelles

Prestation exceptionnelle fin 2013 : Chaque « ouvrant droit » de la DONC pourra choisir entre une carte cadeau spectacle créditée d'un montant de 80 € « La carte scène et sortie », ou des chèques CADHOC pour un montant total de 80 €. Un courrier sera envoyé à chaque ouvrant droit afin que celui-ci exprime son choix. En cas de non réponse avant le 28 février 2014, les chèques CADHOC lui seront envoyés.

Reliquat budget 2013 : Le reliquat probable du budget ASC 2013 sera redistribué sous forme de chèques vacances à tous les ouvrants droits actifs. Pour les ouvrants droits dont le QF est validé au 31 décembre, le montant des chèques vacances est défini selon le barème suivant :

- QF1 à QF4 : 200 €
- QF5 à QF 8 : 180 €
- QF 9 à QF 12 : 150 €
- QF13 à QF 14 : 100 €
- Pour les ouvrants droits n'ayant pas validé leur QF pour l'année 2013, le QF 14 sera appliqué. L'attribution sera automatique

Le secrétaire du CE a précisé que les reliquats 2013 ne seront « redistribués » que lorsque les comptes 2013 du CE auront été validés par le commissaire aux comptes.



La CFE-CGC revendique

- ➔ Une cohérence réelle entre le niveau de fonction et le poste tenu
- ➔ Une politique de l'emploi permettant de faire face à l'activité
- ➔ Des réorganisations équilibrées permettant de rendre l'entreprise pérenne et prenant en compte les véritables attentes des salariés

Vos correspondants CFE-CGC

Daniel Collin Elu Titulaire – 06 88 05 92 77
Florence Le Lepvrier Elue Suppléante – 06 89 73 50 07
Georges Giraud Représentant Syndical – 06 08 23 26 23

24h/24 et 7J/7 ligne SOS salariés



Activités Sociales et Culturelles des CE
www.lemeilleurdesce.com

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-orange.org

Retrouvez la version électronique de ce tract avec les liens cliquables sur le site web de la CFE-CGC :

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications

- nos lettres :**
- Comprendre & Agir
 - Épargne & actionariat salariés
- pour vous abonner : info@cfecgc-uns-a-ft-orange.org
- nos blogs :**
- www.telecoms-media-pouvoir.net
 - www.adeas.org

 <https://www.facebook.com/cfecgc.orange>
 <https://twitter.com/CFECCGOrange>

